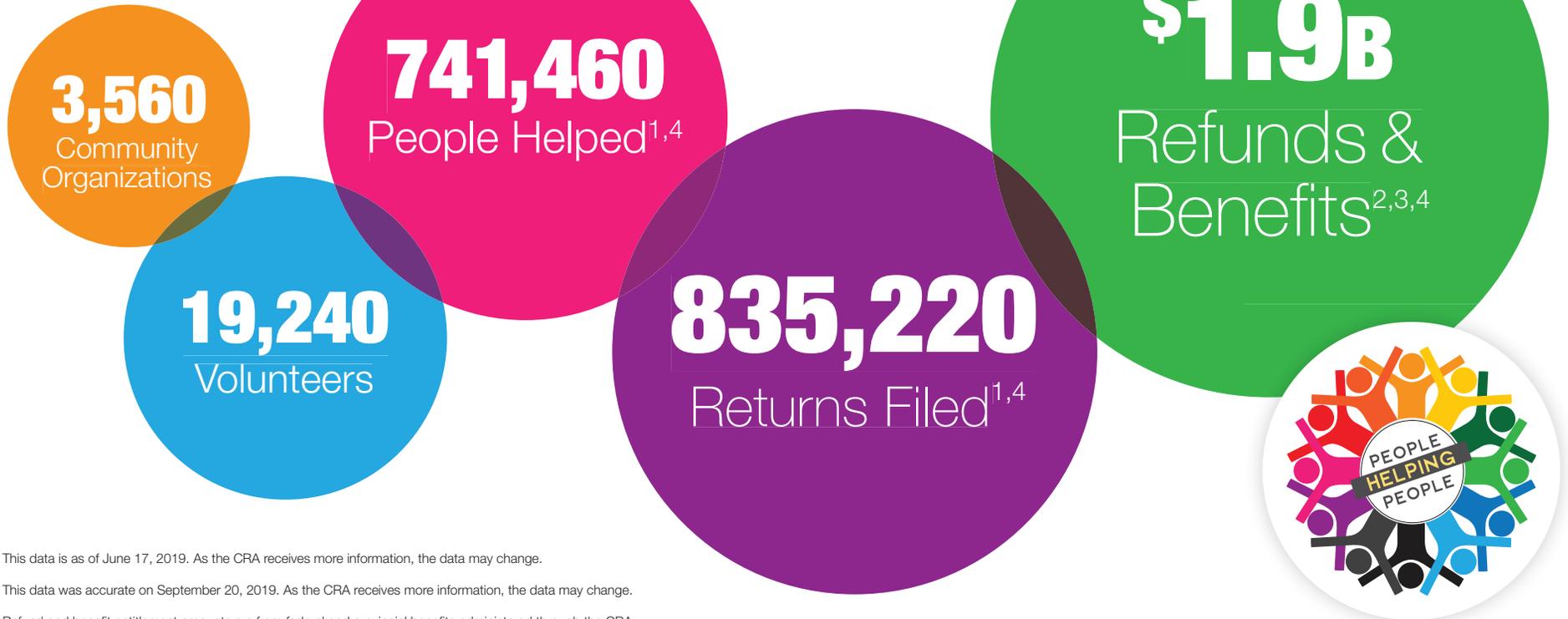


# Community Volunteer Income Tax Program

**NATIONAL**



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

NATIONAL

**3 560**  
organismes

**741 460**  
personnes  
aidées<sup>1,4</sup>

**19 240**  
bénévoles

**835 220**  
déclarations  
préparées<sup>1,4</sup>

**1,9 G\$**  
en remboursements  
et prestations<sup>2,3,4</sup>

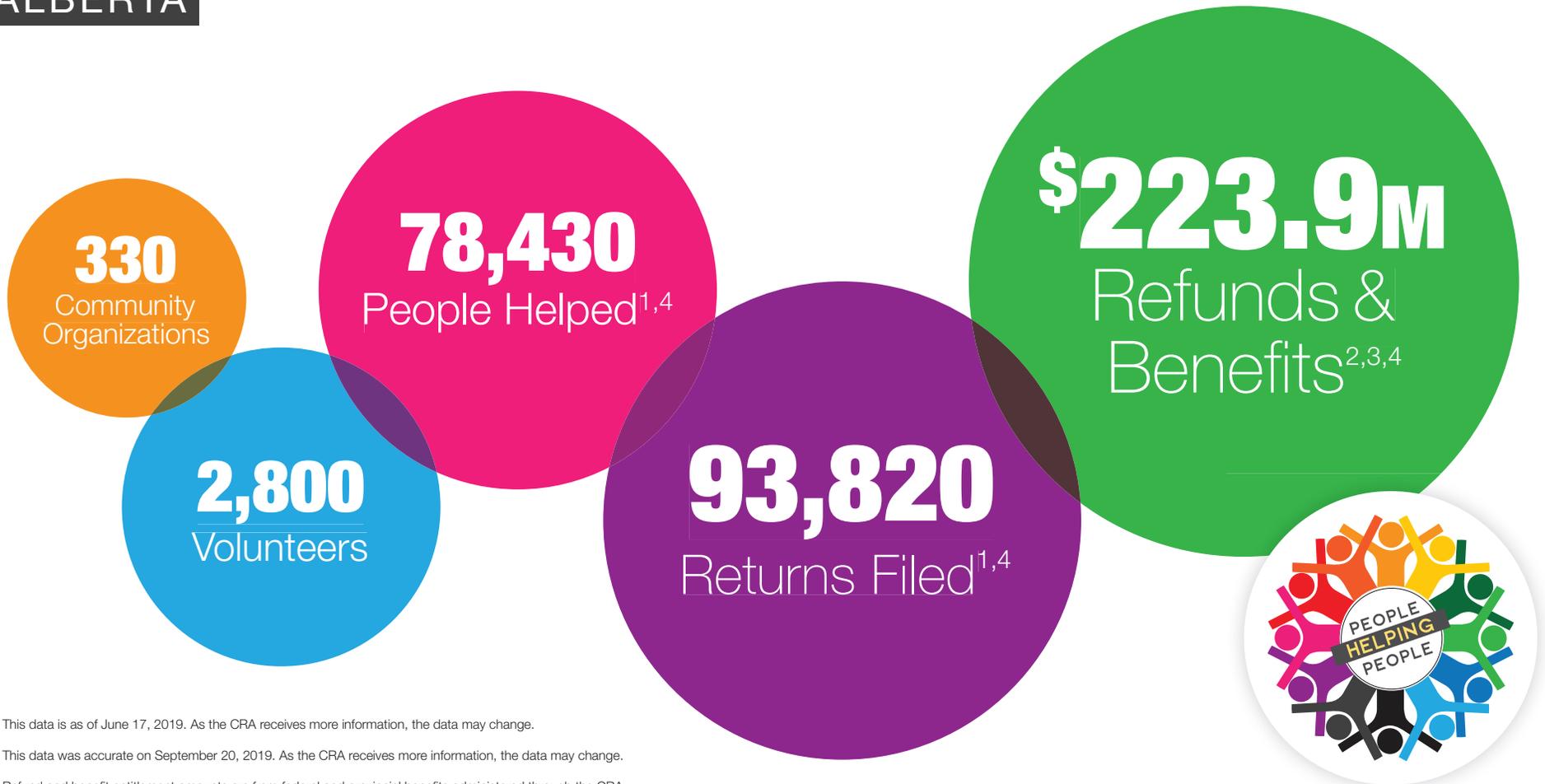


- 1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.
- 4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.
- 5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

ALBERTA



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

ALBERTA



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

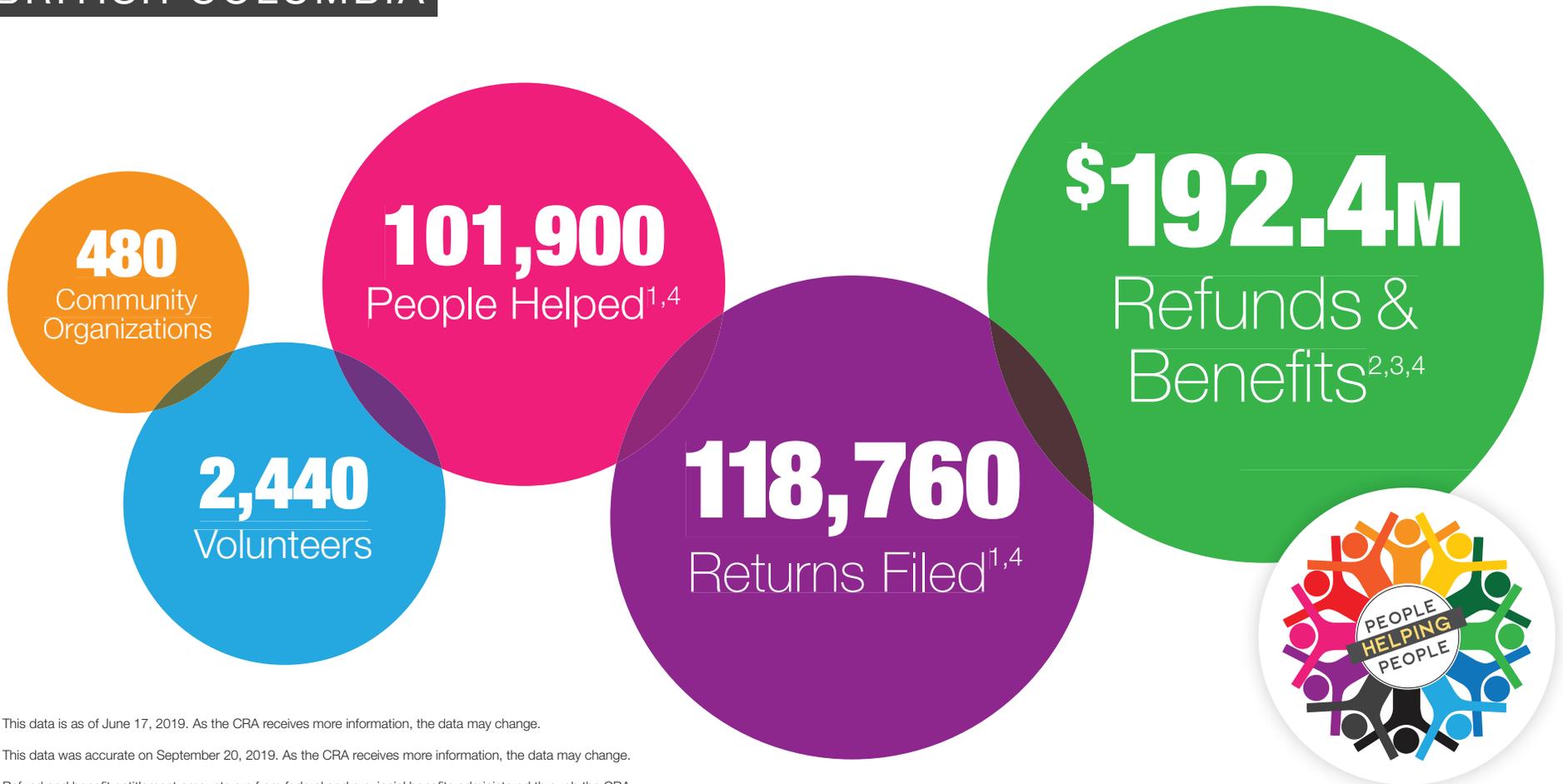
4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

BRITISH COLUMBIA



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

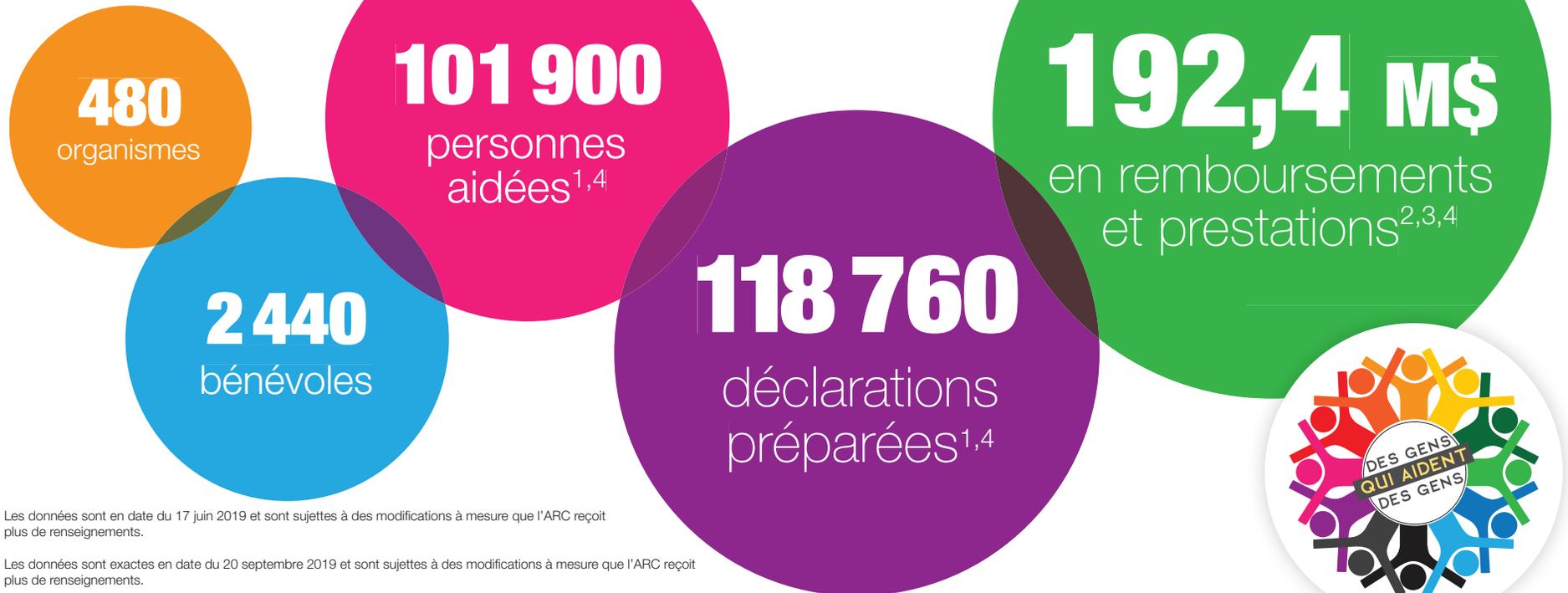
4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

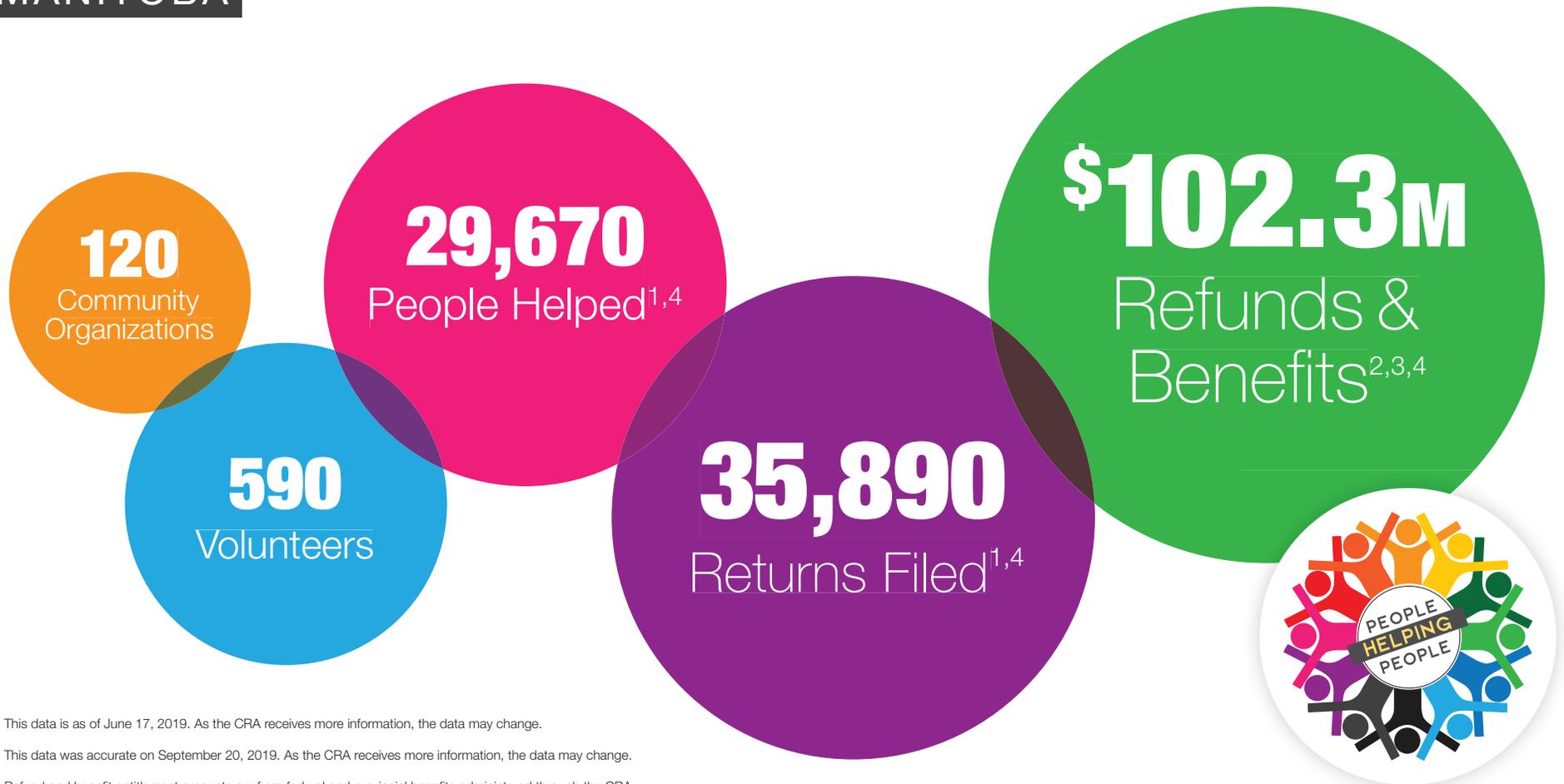


- 1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.
- 4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.
- 5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

MANITOBA



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

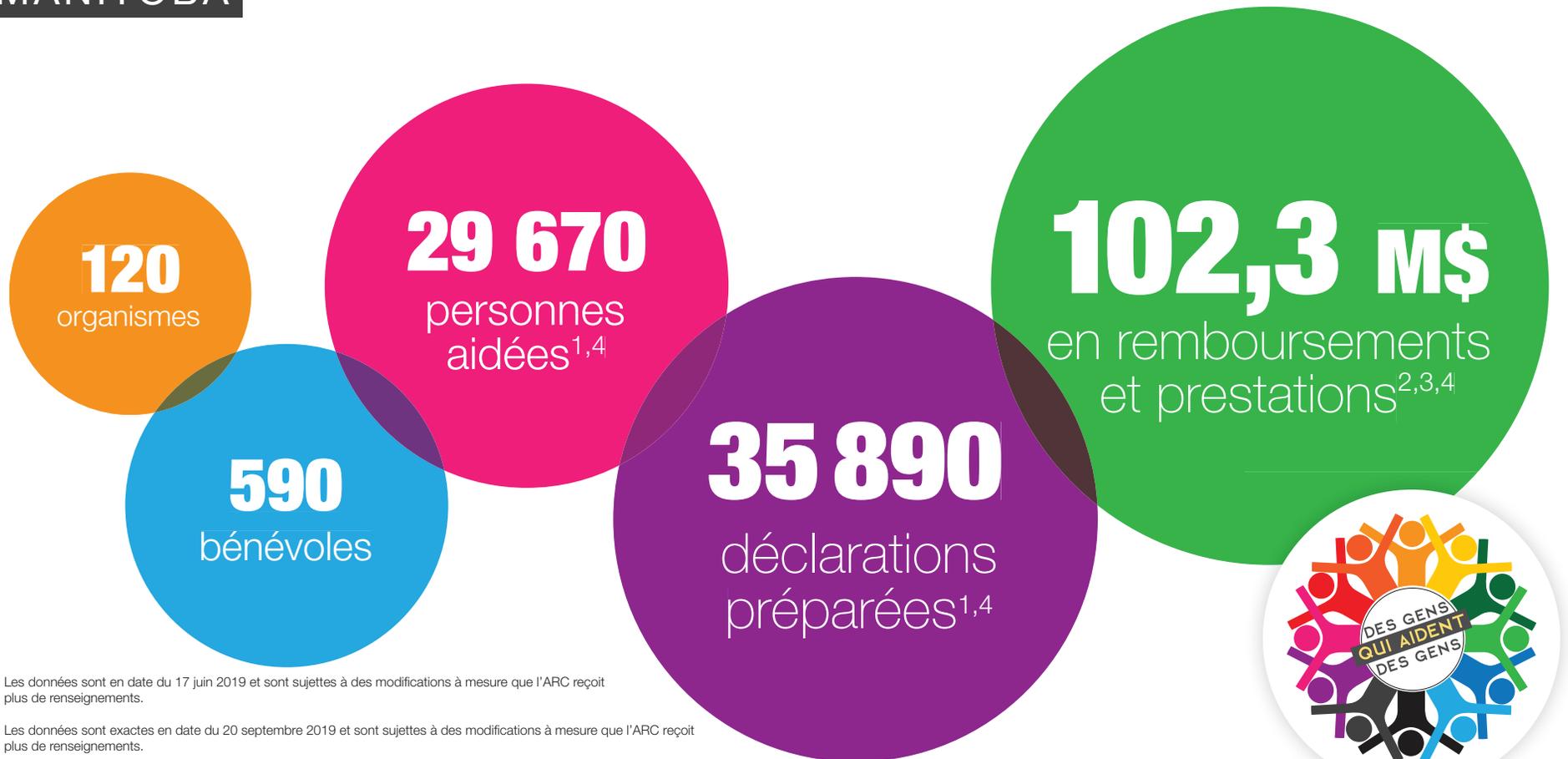
4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

MANITOBA

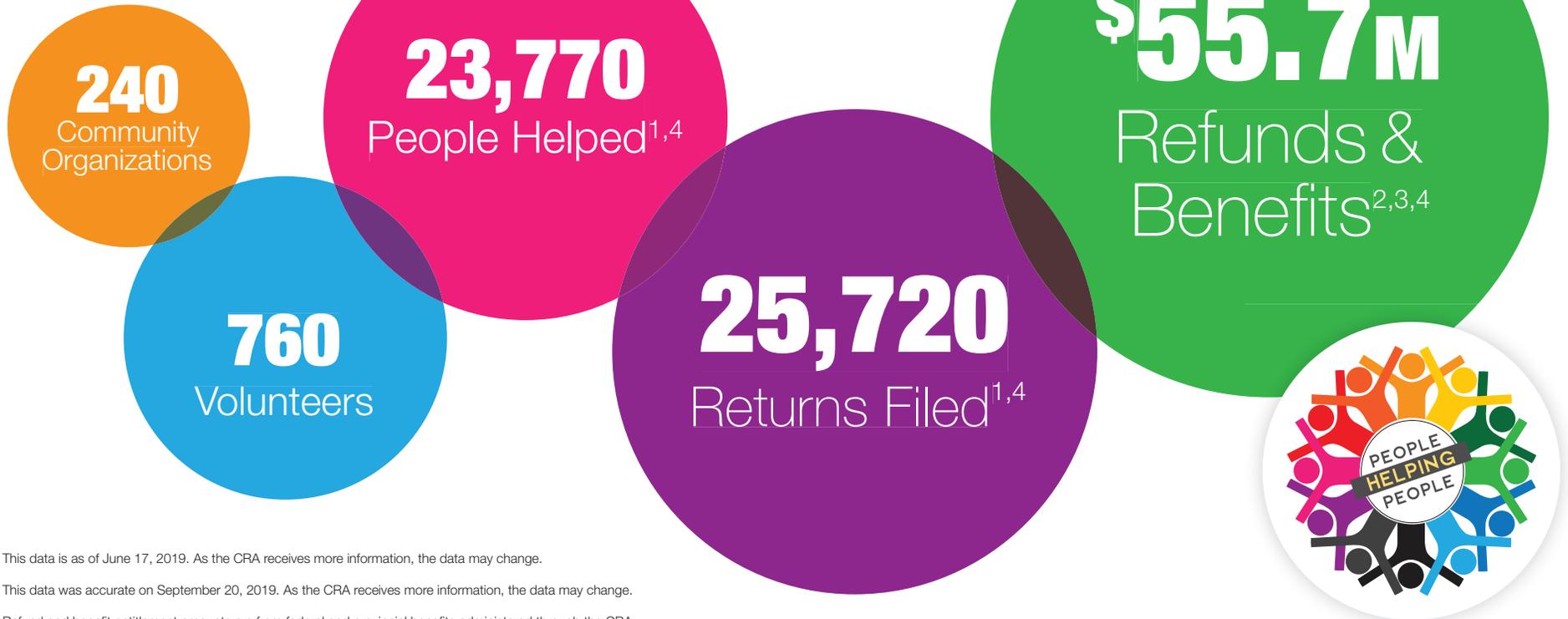


- 1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.
- 4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.
- 5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

**NEW BRUNSWICK**



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## NOUVEAU-BRUNSWICK



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

## NEWFOUNDLAND & LABRADOR



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

## NORTHWEST TERRITORIES



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## TERRITOIRES DU NORD-OUEST



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

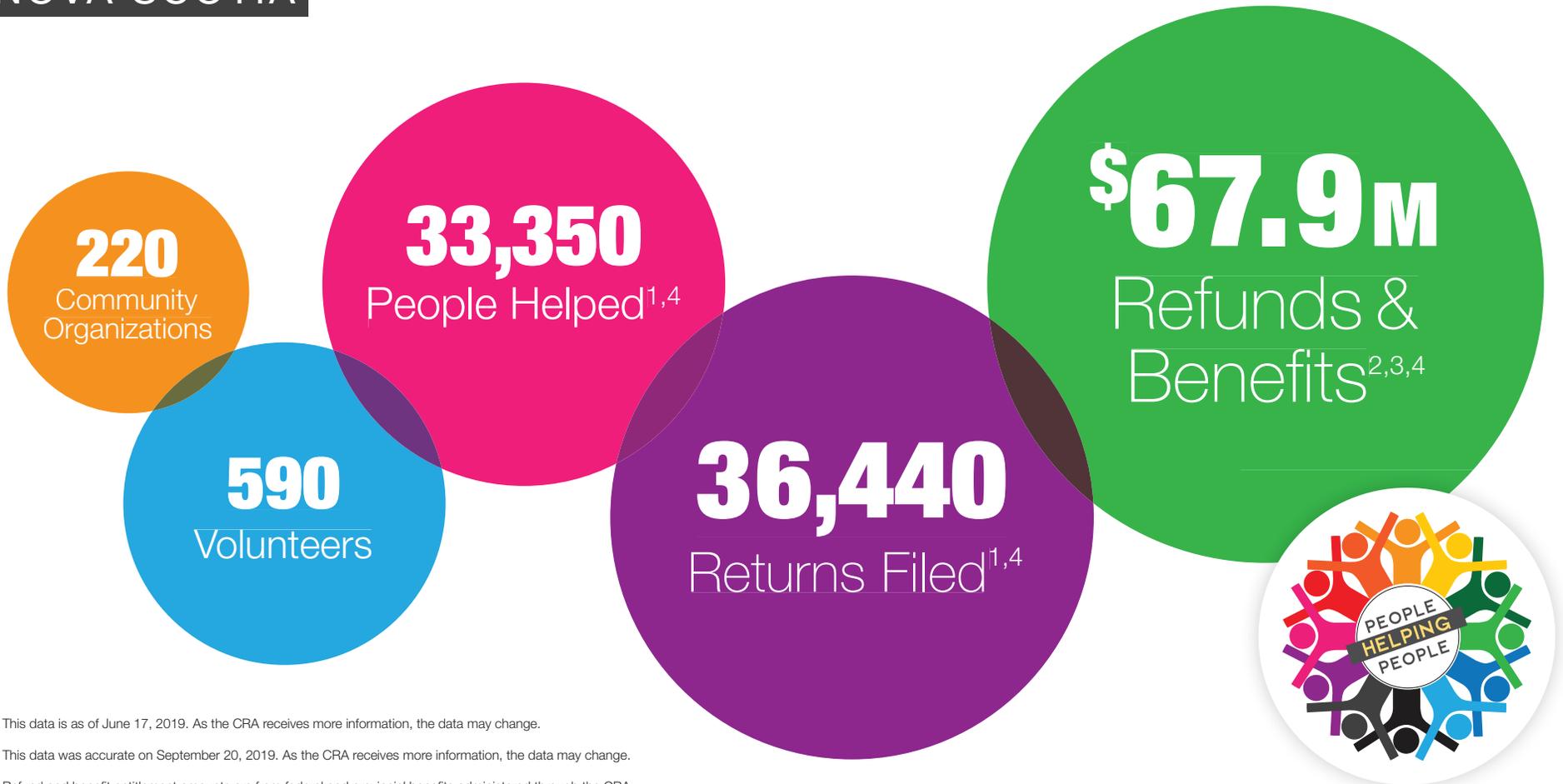
4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

NOVA SCOTIA



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## NOUVELLE-ÉCOSSE



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

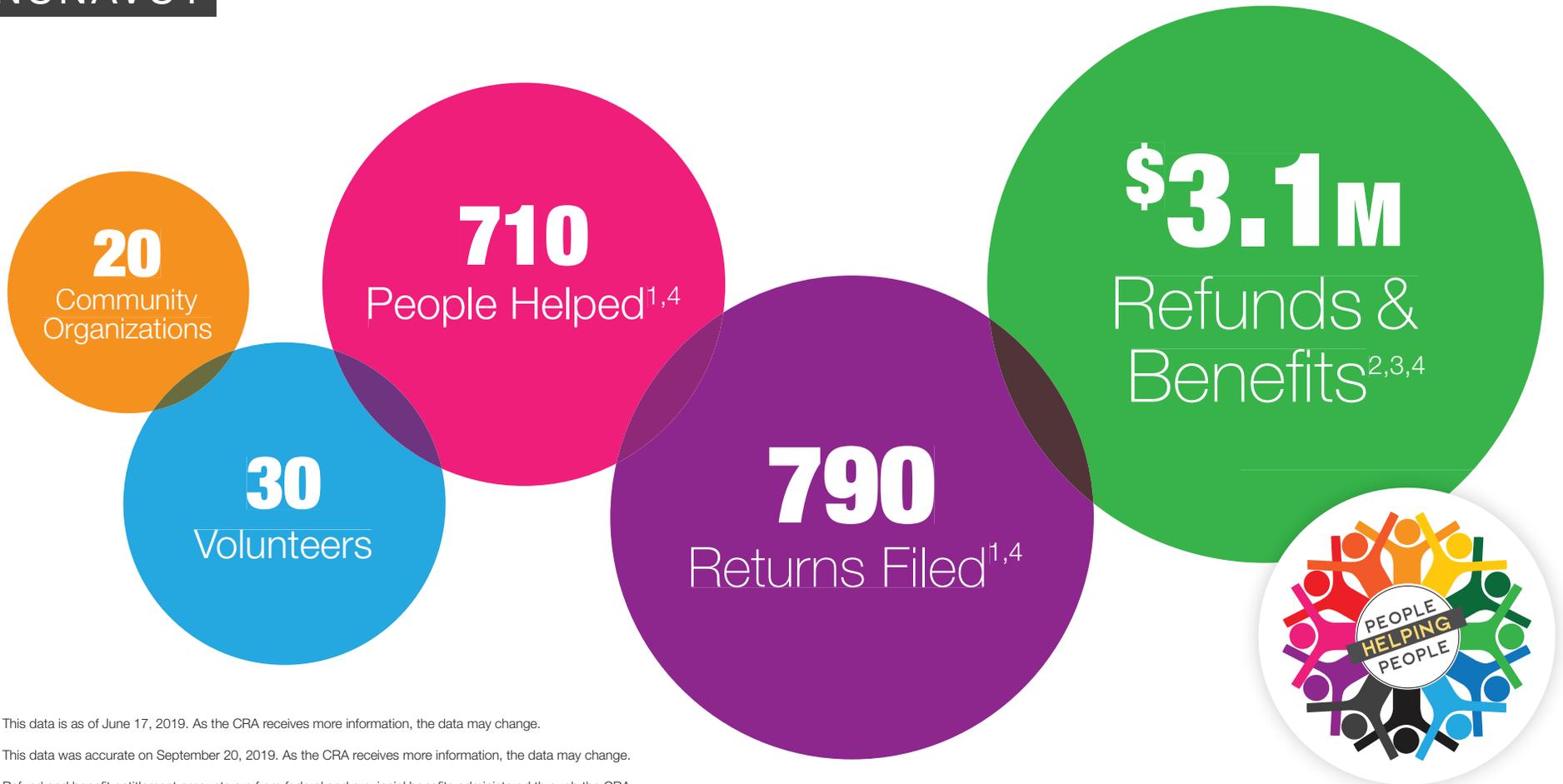
4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

**NUNAVUT**



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

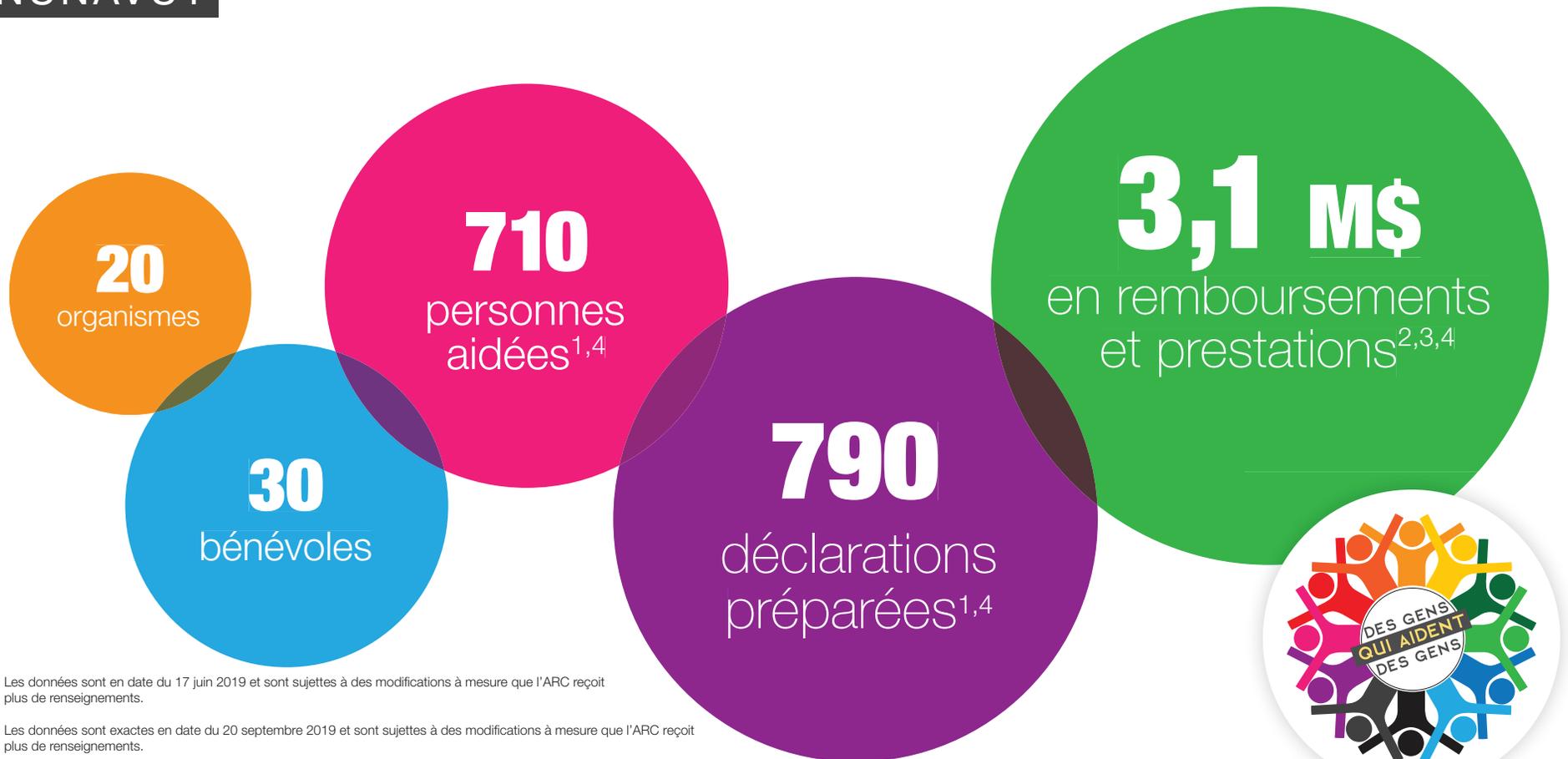
4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

NUNAVUT



- 1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.
- 4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.
- 5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

ONTARIO



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

ONTARIO

**1300**  
organismes

**248 800**  
personnes  
aidées<sup>1,4</sup>

**7 260**  
bénévoles

**287 950**  
déclarations  
préparées<sup>1,4</sup>

**845,8 M\$**  
en remboursements  
et prestations<sup>2,3,4</sup>

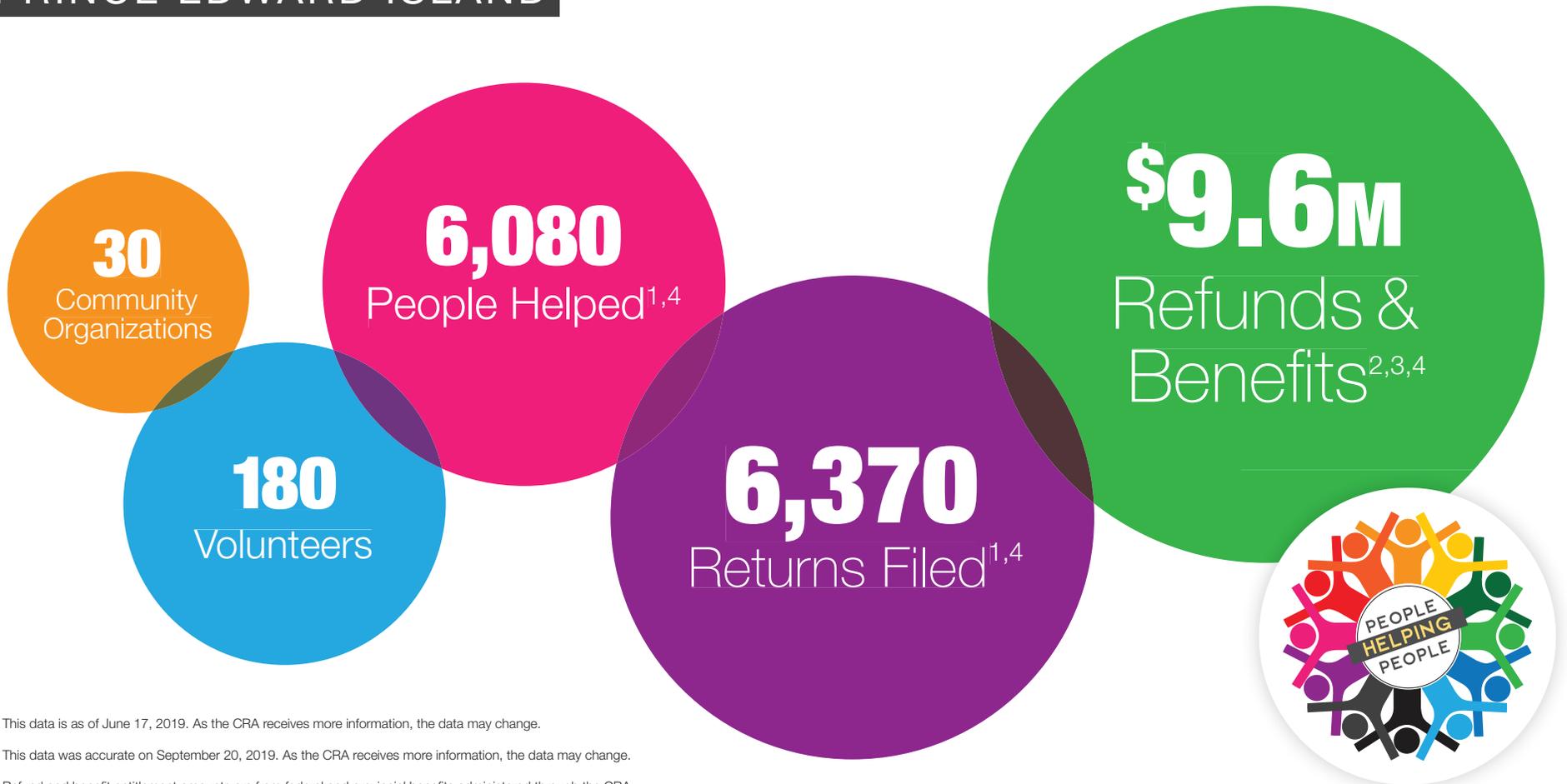


- 1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.
- 4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.
- 5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

## PRINCE EDWARD ISLAND



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

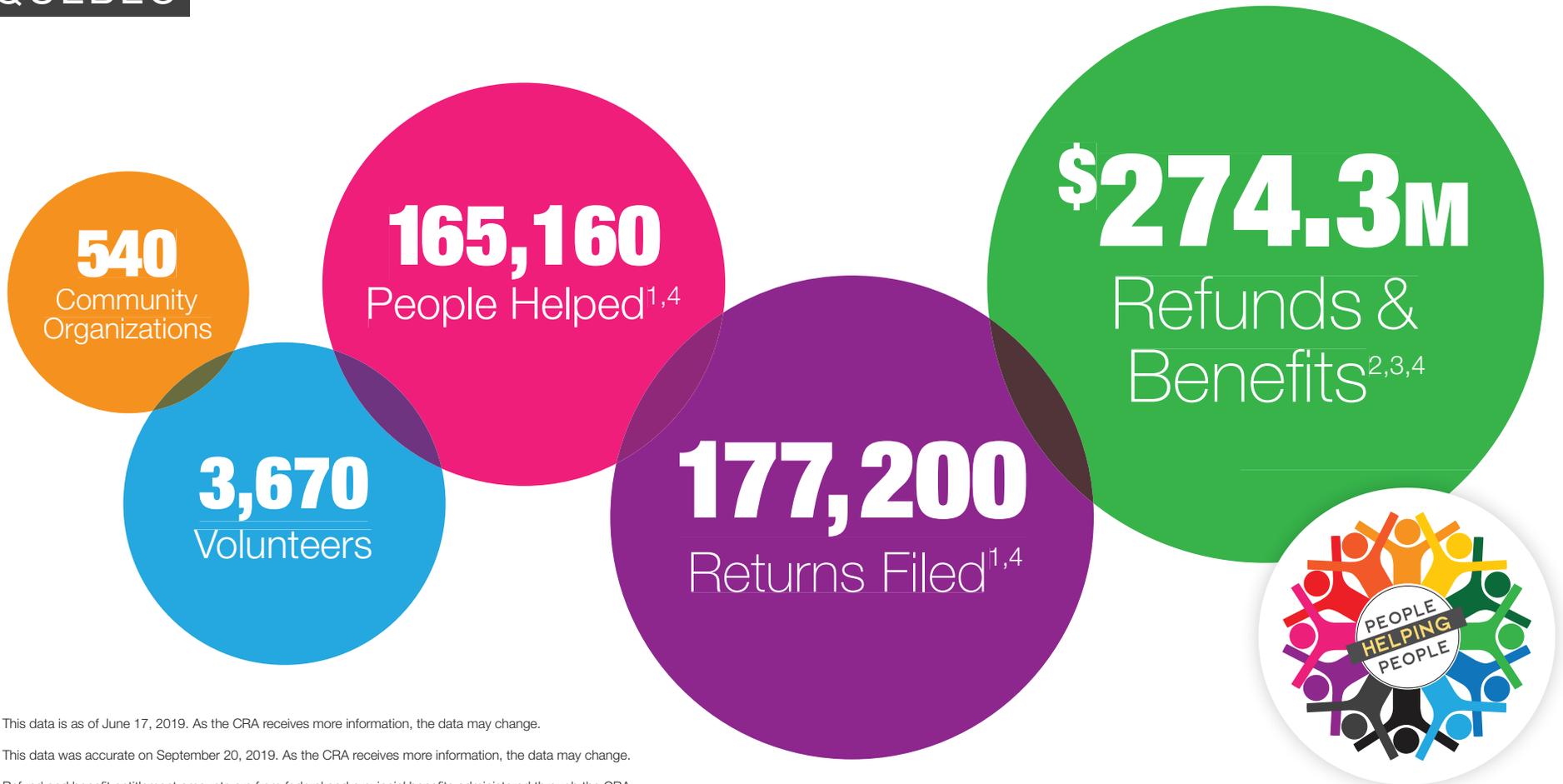
4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

QUEBEC



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

QUÉBEC

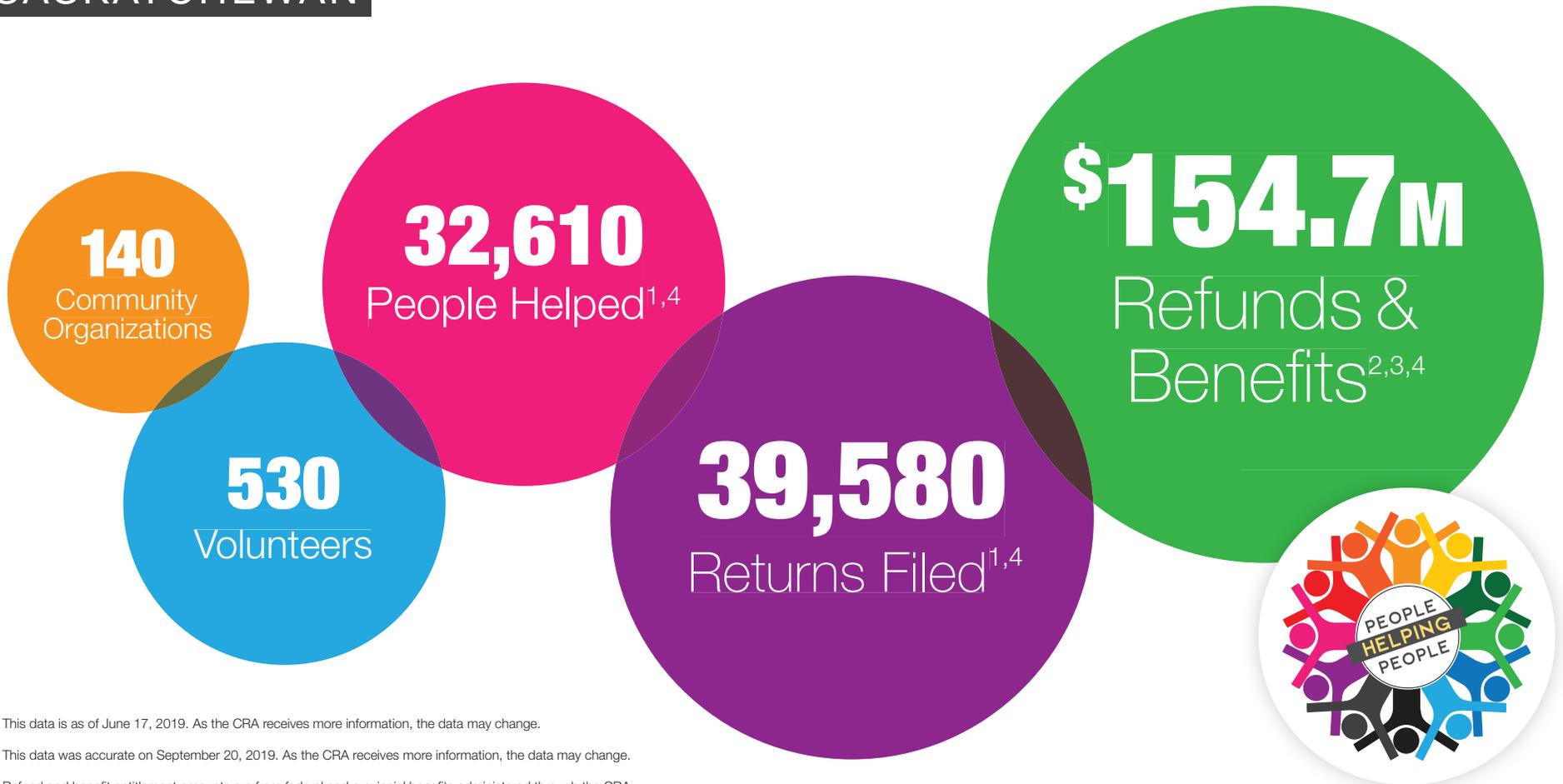


- 1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.
- 3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.
- 4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.
- 5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

**SASKATCHEWAN**



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

## SASKATCHEWAN



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

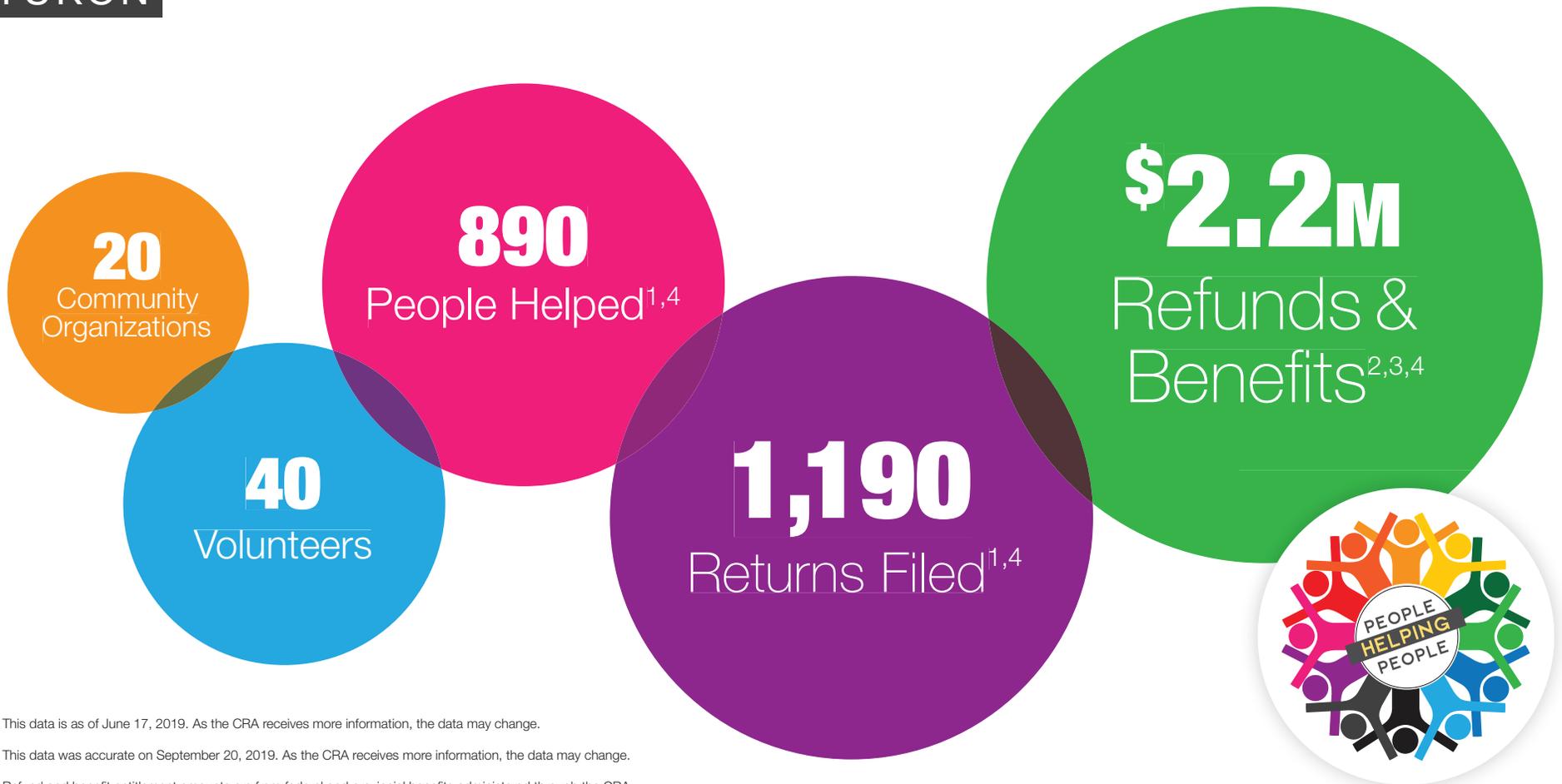
4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)

# Community Volunteer Income Tax Program

YUKON



1 This data is as of June 17, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

2 This data was accurate on September 20, 2019. As the CRA receives more information, the data may change.

3 Refund and benefit entitlement amounts are from federal and provincial benefits administered through the CRA. The amounts apply to current and prior-year income tax and benefit returns filed through the CVITP from May 16, 2018, to May 15, 2019.

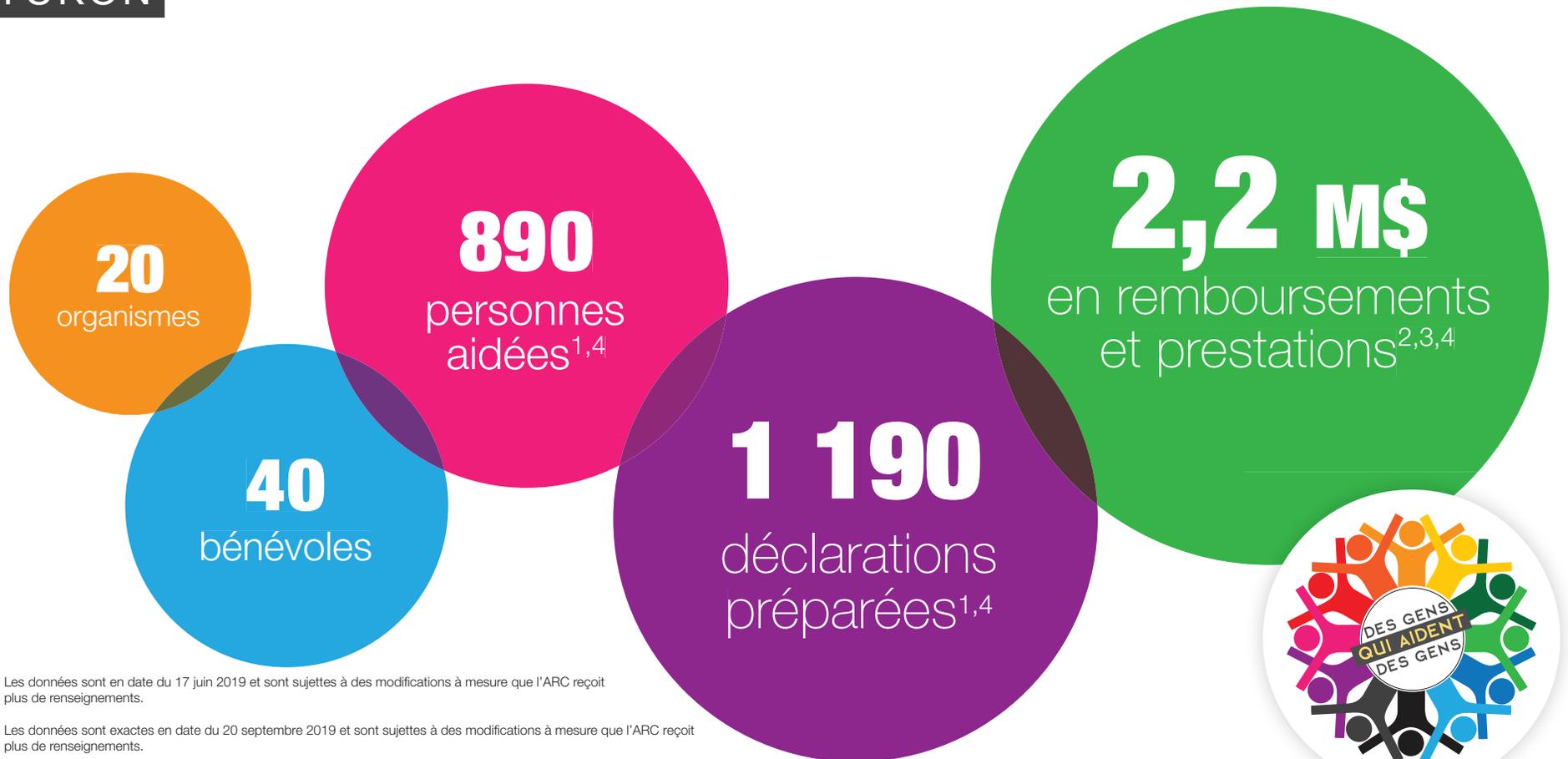
4 The listed province/territory is where the individual was a resident on December 31, 2018, as reported on their return. An individual can have multiple returns (current and previous years) filed under more than one province or territory. Provincial/territorial totals will not add up to national totals. This is because national totals include counts for those whose province/territory of residence could not be identified when the data was gathered.

5 All data have been rounded.

[canada.ca/taxes-help](https://canada.ca/taxes-help) · [canada.ca/taxes-volunteer](https://canada.ca/taxes-volunteer)

# Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

YUKON



1 Les données sont en date du 17 juin 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

2 Les données sont exactes en date du 20 septembre 2019 et sont sujettes à des modifications à mesure que l'ARC reçoit plus de renseignements.

3 Les montants des remboursements et des prestations auxquels les contribuables sont admissibles sont tirés des prestations fédérales et provinciales administrées par l'ARC. Les montants s'appliquent aux déclarations de l'année en cours et des années antérieures remplies dans le cadre du PCBMI entre le 16 mai 2018 et le 15 mai 2019.

4 La province ou le territoire correspond au lieu de résidence du particulier au 31 décembre 2018 indiqué sur sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (pour l'année en cours et les années antérieures) qu'il peut avoir remplies dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux des provinces et des territoires ne correspondent pas aux totaux nationaux, puisque les totaux nationaux incluent les particuliers dont la province ou le territoire de résidence n'était pas connu au moment de la collecte des données.

5 Les données ont été arrondies.

[canada.ca/impots-aide](http://canada.ca/impots-aide) · [canada.ca/impots-benevoles](http://canada.ca/impots-benevoles)